CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 5 août 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 5 août 2013 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Réjean Major Maire

Monsieur André Patry Conseiller
Madame Michelyne Bélair Conseillère
Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
Madame Karo Poirier Conseillère
Monsieur Denis Lacroix Conseiller

Est absent : Monsieur Gaston Lacroix Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Raymonde Tremblay, directrice générale adjointe et secrétairetrésorière adjointe, fait fonction de secrétaire de la séance.

0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2013-08-05-191

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Séance ordinaire du 3 juin 2013
 - B- Séance extraordinaire du 26 juin 2013
 - C- Séance ordinaire du 2 juillet 2013
- 0-4 Période de questions
- 0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2013

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
-----	-------------------------

100-1Suivi des procès-verbaux

100-2Rapports de délégation de pouvoirs

100-3Suivi budgétaire du projet de voirie 2013

- 100-4Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2013
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 juillet 2013
- 100-7 Encaissement de taxes foncières et autres Services de cartes Desjardins
- 100-8 Approbation de la liste des matricules créditeurs au 31 juillet 2013

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-1Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie Actions à réaliser

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
300	TRANSPORT ET COMMUNICATION

- 300-1 Rapport des travaux exécutés en juillet 2013
- 300-2 Rapport des travaux prévus en août 2013
- 300-3 Communications
- 300-4 Résultats de l'appel d'offres #2013-04 Pulvérisation de la Montée du Lac-des-Trente-et-Un Milles
- 300-5Résultats de l'appel d'offres #2013-05 0-3/4 MG20b (MTQ)
- 300-6Chemin de la Ferme-des-Six Bordure et asphalte
- 300-7 MTQ Rapport de circulation

400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 400-1Usine d'épuration et réseau d'égout
 - A- Pérennité des ouvrages d'assainissement Suivi de visite du MAMROT
- 400-2Station de pompage et réseau d'aqueduc
 - A- Moteur de pompe à remplacer à la station de pompage
- 400-3Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Tests oxymètre Note au procès-verbal
- 400-6 Rapport annuel sur le contrôle des castors sur le territoire de la municipalité
- 400-7 Rapport annuel sur la gestion des fossés
- 400-8 Spécifications R.C.I.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
-----	--------------------

500-1 Clinique médicale Haute-Gatineau – Contribution 2013

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
---	--

600-1CCU

- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juillet 2013
- 600-3 Résultat du concours « Banc décoratif »
- 600-4 Lettre Vendeur du terroir
- 600-5 Demande de participation Colloque Fondation Rues Principales
- 600-6Demande de points GPS à la MRCVG Sentier Quad

700	LOISIRS ET CULTURE
-----	--------------------

700-1 Résultat du concours « Parc des Pionniers »

700-2 Fête de la famille

700-3 Reconnaissance des entrepreneurs (5 à 7)

|--|

|--|

- 900-1 Politique municipale Participation des élus Organismes municipaux
- 900-2 Festival, Images et Lieux, 7e édition 2013
- 900-3 Prêts d'équipement pour le spectacle bénéfice du 7 septembre 2013
- 900-4 Émission des permis par fax
- 900-5 Employé présent lors l'atelier de travail pour la séance de septembre
- 900-6 Camion dompeur

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS

1100 LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

0-4 Adoption des procès-verbaux

A- Séance ordinaire du 3 juin 2013

M.B. 2013-08-05-192

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Séance extraordinaire du 26 juin 2013

M.B. 2013-08-05-193

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2013, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

C- Séance ordinaire du 2 juillet 2013

M.B. 2013-08-05-194

Sur la proposition de Micheline Bélair, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2013, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Chevaux Grand Lac Rond
- Pêche sur la glace Lac 31 Milles et Grand lac Rond

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2013

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de juillet 2013.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
-----	-------------------------

100-1Suivi des procès-verbaux

Balisage de la rivière Gatineau

M.B. 2013-08-05-195

Considérant l'adoption de la résolution M.B. 2013-07-02-185 ayant pour objet le balisage de la rivière Gatineau, adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2013;

Considérant que la directrice générale à communiquer avec Richard St-Jacques et que due à un manque de balises indiquant des rapides, le balisage de la rivière ne sera pas fait à Bouchette;

Considérant que les balises seront installées jusqu'à l'île Patry;

En conséquence sur la proposition de Denis Lacroix, appuyé par Yvon Pelletier, il est résolu d'annuler la résolution M.B. 2013-07-02-185 et que les crédits budgétaires et virements de crédits mentionnés dans cette résolution retournent dans leurs postes budgétaires respectifs.

Adoptée à l'unanimité

100-2 Rapports de délégation de pouvoirs

M.B. 2013-08-05-196

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} juin 2013 au 30 juin 2013, pour un montant total de 2478.45\$.

Adoptée à l'unanimité

M.B. 2013-08-05-197

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juillet 2013, pour un montant total de 6562.95\$.

Adoptée à l'unanimité

- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2013
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2013

M.B. 2013-08-05-198

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2013 pour un montant total de 125234.12\$ telle que déposée par la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 juillet 2013

M.B. 2013-08-05-199

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 juillet 2013 pour un montant de \$60661.78\$ et d'autoriser les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Encaissement de taxes foncières et autres – Services de cartes Desjardins

M.B. 2013-08-05-200

Considérant les recherches effectuées par la direction générale afin d'obtenir les prix du service Desjardins pour les services de cartes bancaires;

Considérant que de plus en plus de gens demandent ce service;

En conséquence sur la proposition d'André Patry, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de mandater la directrice générale à signer les documents nécessaires pour l'installation de la machine « Intérac » pour les services bancaires n'incluant pas les services de cartes de crédits.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Approbation de la liste des matricules créditeurs au 31 juillet 2013

M.B. 2013-08-05-201

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyé par Denis Lacroix, il est résolu d'autoriser la directrice générale à émettre des remboursements de taxes, selon la liste déposée.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE	
-----	-------------------	--

200-1Rapport d'activités du service incendie

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser

300

300-1 Rapport des travaux exécutés en juillet 2013

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé son rapport des travaux exécuté en juillet 2013

300-2 Rapport des travaux prévus en août 2013

Une liste de travaux est déposée pour le mois d'août 2013.

300-3 Communications

300-4 Résultat de l'appel d'offres - #2013-04 - Pulvérisation de la Montée du Lac des-Trente-et-Un Milles

M.B. 2013-08-05-202

Considérant qu'un appel d'offres par invitation écrite a été envoyé à deux entrepreneurs;

Considérant que les deux entrepreneurs ont déposés une soumission;

Considérant le procès-verbal de l'ouverture des soumissions a été présenté par la directrice générale Claudia Lacroix;

Considérant que les deux soumissions sont conformes au devis;

En conséquence sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyé par Denis Lacroix, il est résolu de retenir les services de Construction Edelweiss pour la pulvérisation de la Montée du Lac-des-Trente-et-Un Milles pour un montant total de 37723.76\$ incluant les taxes. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations - Travaux de génie » (03-600-00-000) et les crédits proviendront de la subvention du programme de transfert de la taxe sur l'essence (TECQ 2010-2013).

Adoptée à l'unanimité

300-5Résultat de l'appel d'offres - #2013-05 - 0-3/4 MG20b (MTQ)

300-6Chemin de la Ferme-des-Six – Bordure et asphalte

M.B. 2013-08-05-203

Sur la proposition d'André Patry, appuyé par Yvon Pelletier, il est résolu de retenir les services de génie municipal de la MRC-VG pour effectuer le devis général pour la fourniture et l'installation de l'enrobé bitumineux et de bordure de béton sur le chemin de la Ferme-des-Six pour un montant total de 1897.09\$ taxes incluses. Cette dépense pour la préparation de ce devis sera imputée au poste « Immobilisations - Travaux de génie » (03-600-00-000) et les crédits proviendront de la subvention du programme de transfert de la taxe sur l'essence (TECQ 2010-2013).

Adoptée à l'unanimité

300-7MTQ – Rapport de circulation

M.B. 2013-08-05-204

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyé par Michelyne Bélair, il est résolu de communiquer avec les représentants du Ministère des transports afin d'obtenir le rapport de circulation pour la municipalité de Bouchette.

Adoptée à l'unanimité

|--|

400-1Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Pérennité des ouvrages d'assainissement – Suivi de visite du MAMROT

Reporté

400-2Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Moteur de pompe à remplacer à la station de pompage

Reporté

400-3Écocentre et site des lagunes

400-4Matières résiduelles et matières recyclables

400-5 Tests oxymètre

Note au procès-verbal

Le conseiller André Patry informe les membres du conseil que le prochain test sera fait le 6 août 2013

400-6 Rapport annuel sur le contrôle des castors sur le territoire de la municipalité

M.B. 2013-08-05-205

Considérant qu'il y a une problématique de castors sur le territoire de la municipalité;

Considérant qu'un trappeur est engagé par la municipalité pour effectuer le trappage dans différents secteurs;

Considérant que les membres du conseil désirent recevoir un rapport afin de prendre de bonnes décisions en ce qui a trait au trappage de castors sur son territoire;

En conséquence, sur la proposition d'André Patry, appuyé par Denis Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale afin qu'elle demande au directeur des travaux publics, Stéphane Patry, de produire un rapport détaillé, soit par secteur, le nombre par lac ou autres endroits sur le piégeage des castors sur le territoire de la municipalité et ce, annuellement.

Adoptée à l'unanimité

400-7Rapport – Gestion des fossés

Note au procès-verbal

Le conseiller André Patry demande qu'une vérification soit effectuée auprès du directeur des travaux publics, à savoir comment il pourrait procéder pour présenter aux membres du conseil un rapport annuel sur les travaux de fossés sur le territoire de la municipalité.

400-8 Spécifications - Règlement RCI

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
-----	--------------------

500-1 Clinique médicale Haute-Gatineau – Contribution 2013

M.B. 2013-08-05-206

Considérant la résolution M.B. 2011-01-10-011 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 10 janvier 2011;

Considérant que cette résolution mentionnait l'engagement de la municipalité à participer financièrement à la clinique médicale Haute-Gatineau et ce, pour une durée de 3 ans à raison de 1500\$ par année débutant en 2011;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyé par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser la directrice générale à émettre le paiement de 1500\$ à la Clinique médicale Haute-Gatineau et ce, pour la dernière année de l'entente. Cette dépense sera imputée au poste « Clinique santé » (02-590-00-499).

Adoptée à l'unanimité

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
---	--

600-1 **CCU**

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juillet **2013**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de juillet 2013 sont déposées.

600-3 Résultat du concours « Banc décoratif »

M.B.2013-08-05-207

Considérant la résolution M.B. 2013-07-02-187 adoptée lors de la séance tenue le 2 juillet 2013;

Considérant que, suite à la publication du concours, la municipalité a reçu une seule inscription;

Considérant que les membres du comité, soit Réjean Major, Michelyne Bélair et Claudia Lacroix, se sont réunis afin de procéder à l'étude des projets déposés;

Considérant que suite à la présentation du seul projet soumis, madame Bélair, se retire du comité, considérant son lien avec l'auteur du projet déposé;

Considérant que pour les autres membres du comité, le projet déposé répond aux attentes de la municipalité pour ce projet de réalisation d'un aménagement aux abords du pont de fer;

Considérant que le projet déposé répond aux conditions établies à l'intérieur du concours;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de retenir la recommandation du comité à l'effet que le gagnant du concours du banc décoratif soit monsieur Marc Saumure dont le projet déposé consiste à fabriquer un banc composé d'une grande roue de charrette d'un côté et de l'autre côté de deux roues sur essieu avec boîte à fleurs sur le dessus en vieux bois de grange et une tranche de bois de cèdre pour la base du banc. Le gagnant se mérite la somme de 575\$ et ce, tel que mentionné dans la résolution adoptée en juillet 2013. Cette somme sera imputée au poste « Aménagement et décoration » (02-702-90-699).

Adoptée à l'unanimité

600-4 Lettre - Vendeur du terroir

M.B. 2013-08-05-208

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyé par Denis Lacroix, il est résolu de faire parvenir une lettre aux producteurs de produits du terroir de la municipalité, leur mentionnant que dorénavant afin de vendre leurs produits ils devront s'installer à l'entrée sud du village sur le terrain de la municipalité. Toute demande devra être adressée à la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

600-5 **Demande de participation – Colloque Fondations Rues Principales**

600-6 Demande de points GPS à la MRCVG – Sentier Quad

M.B. 2013-08-05-209

Sur la proposition d'André Patry, appuyé par Karo Poirier, il est résolu d'acheminer une demande auprès du service de cartographie de la municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) afin d'obtenir les données GPS pour un futur sentier Quad.

Adoptée à l'unanimité

700

700-1 Résultat du concours « Parc des Pionniers »

M.B. 2013-08-05-210

Considérant qu'un concours a été lancé par la municipalité pour un nom de parc pour la place détente, près de la rivière-Gatineau;

Considérant qu'un comité a été formé par le maire Réjean Major, les conseillères Michelyne Bélair et Karo Poirier et la directrice générale, Claudia Lacroix;

Considérant que lors de l'inauguration de la plaque commémorative, avait lieu en même temps l'inauguration de ce parc;

Considérant que le gagnant de ce concours se méritait une paire de billets de la maison de la culture pour un spectacle, saison 2013-2014;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyé par Denis Lacroix, il est résolu de faire parvenir une lettre à Monsieur Robert Gagnon gagnant du concours du nom du parc, maintenant le « Parc des Pionniers », de le féliciter et qu'une paire de billets de la maison de la culture pour un spectacle lui sera envoyé dès que nous aurons les billets au bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité

700-2 Fête de la famille

M.B. 2013-08-05-211

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyé par Karo Poirier, il est résolu qu'une fête pour les familles soit organisée, dimanche le 15 septembre 2013. Le comité sera formé du maire Réjean Major, des conseillères Michelyne Bélair et Karo Poirier, des conseillers André Patry et Yvon Pelletier. Un budget approximatif de 300\$ est alloué pour cette activité. Cette dépense sera imputée au poste « Activités» (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

700-3 Reconnaissance des entrepreneurs (5 à 7)

Reporté

800 CORRESPONDANCE

800-1 Demande des propriétaires du 16 rue Principale

M.B. 2013-08-05-212

Considérant la lettre déposée par les propriétaires du 16 rue Principale;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyé par Karo Poirier, il est résolu de répondre positivement à la demande des propriétaires du 16 rue principale soit de prendre en charge la réparation du trottoir en face de leur propriété soit l'entrée de leur stationnement. Une lettre sera envoyée aux propriétaires et à Roger Carle du Ministère des Transports, à Maniwaki.

Adoptée à l'unanimité

800-2 Propriétaires du 172 chemin Paul

M.B. 2013-08-05-213

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyé par Karo Poirier, il est résolu que l'inspecteur municipal communique avec les propriétaires du 172 chemin Paul afin de les informer qu'une visite aura lieu sur le terrain et qu'une lettre soit acheminée aux propriétaires.

Adoptée à l'unanimité

800-3 35e anniversaire de l'A.S.O. – Publicité Journal La Gatineau

Note au procès-verbal

Une lettre de félicitations serra envoyée à l'Association de sauvetage. Ce point sera présenté à nouveau lors d'une prochaine séance.

800-4 FQM – Générosité tragédie au lac Mégantic

M.B. 2013-08-05-214

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyé par Karo Poirier, il est résolu de faire un don de 500\$ à la croix rouge suite à la tragédie survenue au lac Mégantic. Cette somme sera imputée au poste « Don sécurité civile » (02-230-00-970) suite à un virement de crédits de 500\$ provenant du poste « Taxes foncières » (01-211-10-000).

Adoptée à l'unanimité

800-5 Utilisation de la bibliothèque municipale – Campeurs du Camping Paul

M.B. 2013-08-05 215

Considérant la demande déposée par un représentant du camping Paul;

Considérant les recommandations déposées par la directrice générale du Réseau Biblio de l'Outaouais;

En conséquence sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyé par Karo Poirier, il est résolu de permettre aux campeurs du camping Paul d'utiliser la bibliothèque municipale. Le Camping Paul devra en prendre la responsabilité et des frais de 25\$ seront facturés.

Adoptée à l'unanimité

800-6 Invitation à un forum régional historique

Note au procès-verbal

Les membres du conseil participeront à ce forum, le 24 août 2013.

900 VARIA

900-1 Politique municipale – Participation des élus - Organismes municipaux

Note au procès-verbal

Le conseiller Yvon Pelletier demande qu'une note soit laissée au procèsverbal qu'il n'agissait pas à titre de représentant municipal lors de la réunion de l'Association du Grand Lac Rond, qu'une invitation personnelle lui avait été envoyée. Le conseiller Yvon Pelletier demande des excuses de la part du conseiller André Patry pour les propos tenus envers lui, ce qui va à l'encontre du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

900-2 Festival, Images et Lieux, 7e édition 2013

M.B. 2013-08-05-216

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyé par André Patry, il est résolu qu'un montant de 100\$ soit alloué pour le visionnement d'un film qui sera diffusé dans la semaine du 14 novembre 2013 au 22 novembre 2013, dans le cadre de la 7^e édition du Festival, Images et Lieux.

Adoptée à l'unanimité

900-3 Prêts d'équipement pour le spectacle bénéfice du 7 septembre 2013

M.B. 2013-08-05-217

Sur la proposition d'André Patry, appuyé par Michelyne Bélair, il est résolu de prêter les tables qui sont situées au 2° étage du centre municipal, soit les 12 tables brunes, pour le spectacle bénéfice qui se tiendra le 7 septembre 2013 sur l'île Patry. La personne responsable de l'emprunt des tables devra signer le même formulaire que pour l'emprunt les tables de pique-nique.

Adoptée à l'unanimité

900-4 Émission des permis par fax

Note au procès-verbal

La directrice générale adjointe mentionne que des plans de construction, de rénovations ou autres sont envoyés par télécopieur ou par courriel pour savoir si les informations données sont conformes aux règlements municipaux. De plus les plans pour les installations septiques sont maintenant déposés au bureau afin que le chargé de projet en environnement étudie les plans déposés. Par contre, pour l'émission de tous les permis, une rencontre doit avoir lieu dans les bureaux municipaux, soit avec l'inspecteur municipal, pour compléter les demandes officielles et le paiement du permis demandé.

Adoptée à l'unanimité

900-5 Employé présent lors l'atelier de travail pour la séance de septembre

Note au procès-verbal

Le conseiller André Patry demande que le chargé de projet en environnement André Gravelle soit présent lors de l'atelier de travail pour la séance ordinaire de conseil de septembre.

900-6 Camion dompeur

M.B. 2013-08-05-218

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyé par Michelyne Bélair propose et il est résolu de retenir les services de Steve Lefebvre pour la réparation du camion dompeur, selon l'estimation présentée. Si advenant le cas ou des travaux supplémentaires doivent être exécutés lorsque le moteur sera enlevé, il sera donc primordial de faire exécuter ses travaux suite au rapport du directeur des travaux publics, Stéphane Patry. La dépense reliée à ces travaux sera imputé au poste « Entretien et réparation, matériel roulant » (02-320-00-528).

Adoptée à l'unanimité

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

Aucune question n'est posée

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
------	--------------------

M.B. 2013-08-05-219

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 21 h 50.

	<u> </u>
Réjean Major	Raymonde Tremblay
Maire	Directrice générale adjointe Secrétaire-trésorière adjointe